

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA VALLEE DE LA BRUCHE**

Séance du 16 décembre 2013

Sous la Présidence de Monsieur Pierre GRANDADAM

Le Conseil de Communauté s'est réuni le 09 décembre 2013 sur convocation

Adressée par le Président le 16 décembre 2013.

**Étaient présents :**

BAREMBACH	M. Gérard DOUVIER	Mme Monique BEL
BELLEFOSSE	Mme Alice MOREL	M. Jacques CHRISTMANN
BELMONT	M. Guy HAZEMANN	M. Jean-Charles BERNARD
BLANCHERUPT	M. Jean-Sébastien REUTHER	/
BOURG-BRUCHE	M. André HUNG	/
LA BROQUE	M. Jean-Bernard PANNEKOECKE	M. Pierre MATHIOT
LA BROQUE		Mme Patricia CASNER
COLROY-LA-ROCHE	M. Emile FLUCK	M. Serge GRISLIN
FOUDAY	M. René PETIT	M. Maurice GUIDAT
GRANDFONTAINE	/	/
LUTZELHOUSE	/	/
MUHLBACH-SUR-BRUCHE	Mme Christine MORITZ	M. Nicolas BONEL
NATZWILLER	M. André WOOCK	/
NEUVILLER-LA-ROCHE	M. André WOLFF	/
PLAINE	M. Pierre GRANDADAM	M. Laurent LANDAIS
RANRUPT	Mme Evelyne HAZEMANN	M. Bernard IDOUX
ROTHAU	M. Marc SCHEER	M. Régis SIMONI
RUSS	/	M. Maurice CHARTON
SAALES	/	M. Jean-Pol HUMBERT
SAINT-BLAISE-LA ROCHE	M. Bernard ENCLOS	/
SAULXURES	/	M. Jérôme SUBLON
SCHIRMECK	M. Frédéric BIERRY	/
SCHIRMECK		M. Daniel GENLOT
SOLBACH	M. Ervain LOUX	M. Yves MATTERN
URMATT	M. Vincent METZGER	M. Camille MOSSER
WALDESBACH	M. Pierre REYMANN	M. Jean COURRIER
WILDESBACH	M. André FASSLER	M. Paul FISCHER
WISCHES	M. Alain FERRY	M. André SCHAEFFER
WISCHES		M. Alain HUBER

**Avaient donné procuration:**

LUTZELHOUSE	M. Henri GERARD avait donné procuration à M. Nicolas BONEL
LUTZELHOUSE	Mme Laurence JOST avait donné procuration à M. René PETIT
NATZWILLER	M. Jean-Paul THORWARTH avait donné procuration à M. André WOOCK
NEUVILLER-LA-ROCHE	Mme. Martine SIEGFRIED avait donné procuration à M. André WOLFF
RUSS	M. Jean-Louis RENAUDIN avait donné procuration à M. Maurice CHARTON
SAALES	M. Jean VOGEL avait donné procuration à M. Jean-Pol HUMBERT
SAULXURES	M. Hubert HERRY avait donné procuration à M. Jérôme SUBLON
SCHIRMECK	M. Jean-Frédéric HEIM avait donné procuration à M. Daniel GENLOT

**Étaient excusés :** M. Albert SEILER, M. Philippe REMY, M. Nicolas KOLIFRATH, Francis FRERING,

**Assistaient à la réunion** : Mesdames Christiane HILD, Estelle MERY, Anne Catherine OSTERTAG, Anne-Camille PAULI, Clarisse PETIT, Stella STAUB, Joëlle TOUNOUNTI, Fatma YILDIZ. Messieurs Jean Sébastien LAUMOND, Eric MUZIOTTI.

### **Ordre du Jour**

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2013,
- 2) Décisions du Bureau du 02 décembre 2013,
- 3) Communications,
- 4) Multi accueils : Demandes de subvention 2014,
- 5) Colibri Bruche : Relais AMAT : Demande de subvention 2014,
- 6) Bruche-Emploi : Demande de subvention 2014,
- 7) Office de Tourisme de la Vallée de la Bruche : Demande de subvention 2014,
- 8) Musée Oberlin : Demande de subvention 2014,
- 9) Pays Bruche Mossig Piémont : Demande de subvention 2014,
- 10) ACCORD 67 : Accompagnement des victimes d'infractions : Demande de subvention 2014
- 11) Mission Locale Bruche-Mossig-Piémont : Demande de subvention 2014,
- 12) Affaires scolaires :
  - a. Mathématiques sans frontières : Demande de subvention 2014,
  - b. Collège Frison Roche : Voyages scolaires,
- 13) Fonds de solidarité : Commune de Fouday,
- 14) Rendez vous chez les artisans de la vallée de la Bruche : 15 juin 2014,
- 15) Centenaire 2014 : Demande de subvention,
- 16) Divers.

#### **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2013,**

Le procès verbal de la séance du 25 novembre 2013 est approuvé, à l'unanimité.

#### **2. DECISIONS DU BUREAU DU 02 DECEMBRE 2013,**

#### **PROGRAMME D'INTERET GENERAL RENOV'HABITAT 67 : PROPRIETAIRES OCCUPANTS**

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 19 Décembre 2011,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** d'accorder des subventions d'un montant total de **8 000.00 €** à divers bénéficiaires dans le cadre du PIG Rénov'Habitat 67.

Un tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

**AUTORISE** le Président à signer les accords de subvention et à liquider les versements au vu du la fiche de calcul du paiement de la subvention de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche (établie par DOMIAL).

Les sommes nécessaires aux paiements seront prélevées sur le compte 6557.

#### **PROGRAMME D'INTERET GENERAL RENOV'HABITAT 67 : PROPRIETAIRES OCCUPANTS MAJORES :**

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 19 Décembre 2011,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** d'accorder des subventions d'un montant total de **1 115.76 €** à divers bénéficiaires dans le cadre du PIG Rénov'Habitat 67.

Un tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

**AUTORISE** le Président à signer les accords de subvention et à liquider les versements au vu de la fiche de calcul du paiement de la subvention de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche (établie par DOMIAL).

Les sommes nécessaires aux paiements seront prélevées sur le compte 6557.

**PROGRAMME D'INTERET GENERAL RENOV'HABITAT 67 : VALORISATION DU PATRIMOINE:**

**CONFORMEMENT** à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 19 Décembre 2011,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** d'accorder des subventions d'un montant total de **5 481.30 €** à divers bénéficiaires dans le cadre du PIG Rénov'Habitat 67.

Un tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

**AUTORISE** le Président à signer les accords de subvention et à liquider les versements au vu de la fiche de calcul du paiement de la subvention de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche (établie par DOMIAL).

Les sommes nécessaires aux paiements seront prélevées sur le compte 6557.

**SITE STEINHEIL : POMPAGE, TRANSFERT ET TRAITEMENT DECHETS INDUSTRIELS SPECIAUX**

**CONFORMEMENT** à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 20 juin 2011,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de confier au bureau ENVIRODIAG une mission de pompage, transfert et traitement de Déchets industriels Spéciaux pour un montant évalué à la somme de 15 850.00 € HT.

**AUTORISE** le Président à passer commande et à payer la facture correspondante auprès de la société ENVIRODIAG, domiciliée 15, avenue Le Corbusier, 88100 SAINT DIE DES VOSGES.

**ENTRETIEN DES BATIMENTS : DIVERS BATIMENTS : ENTRETIEN 2013**

**CONFORMEMENT** à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 04 avril 2008,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de confier à

- L'entreprise Peinture Rouquette, des travaux de peinture au chalet du Donon pour un montant évalué à 873.00 € HT,
- L'entreprise GCE, des travaux sur la centrale de traitement d'Air de la Grande salle de sports à la Salle polyvalente à La Broque pour un montant évalué à 1 151.00 € HT,

**AUTORISE** le Président à passer commande et à payer les factures correspondantes.

**CONFORMÉMENT** à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 19 mai 2003,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité ,

**DECIDE** de verser des subventions d'un montant total de **1 000.00 €** à divers bénéficiaires dans le cadre de l'opération « Plans Paysagers Intercommunaux : Aide au déboisement», pour le travail spécifique de suppression de micro-boisement.

Un tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

**AUTORISE** le Président à signer les accords de subvention et à liquider les versements au vu du constat de déboisement.

Les sommes nécessaires au paiement seront prélevées sur le compte 6574.

### **3. COMMUNICATIONS,**

#### **EQUIPEMENT AQUATIQUE A LA BROQUE**

Présentation de l'Avant Projet Détaillé de l'équipement aquatique le 6 janvier 2014 à 20 heures .

#### **REUNIONS**

Le calendrier des réunions Bureau/Conseil est présenté jusqu'en mars 2014.

#### **DEMISSION DE MONSIEUR VINCENT PETERSCHMITT**

Monsieur Vincent Peterschmitt a démissionné du conseil municipal de Bourg Bruche. Pour l'instant, le conseil municipal de Bourg Bruche n'a pas désigné de nouveau délégué au conseil communautaire .

### **4. MULTI ACCUEILS : DEMANDES DE SUBVENTION 2014,**

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de verser une subvention de fonctionnement pour l'année 2014 à trois multi-accueils de la Vallée de la Bruche soit :

- Multi accueil « La Case à Toto » à Lutzelhouse	<b>98 968,00 €</b>
- Multi accueil « Le P'tiot » à La Broque	<b>61 465.00 €</b>
- Multi accueil « Les P'tits bouts de chou »	<b>65 716.00 €</b>

**AUTORISE** le Président à passer et à signer les conventions de financement à intervenir et toutes pièces relatives à cette opération. Ces subventions seront versées en deux temps. Un premier versement interviendra au cours du mois de février, le solde sera versé en septembre.

Ces sommes seront inscrites au Budget Primitif 2014.

#### **MULTI-ACCUEIL LA GAMINERIE A SAULXURES : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC,**

**VU** la délibération du Conseil de Communauté en date du 16 juillet 2012 relative à la délégation de service public : multi accueil « La Gaminerie »,

**VU** les résultats de la consultation en date du 03 août 2012,

**VU** le contrat de gestion d'une durée de trois années, passé avec l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin à compter du 1er janvier 2013.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité ,

**DECIDE** de verser à l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin, une participation évaluée à **70 6 2013-100**

**AUTORISE** le Président à passer et à signer les conventions de financement à intervenir et toutes pièces relatives à cette opération.

Ces sommes seront inscrites au Budget Primitif 2014.

**5. COLIBRI BRUCHE : RELAIS AMAT : DEMANDE DE SUBVENTION 2014,**

Messieurs Marc SCHEER et Pierre REYMANN ne prennent pas part au vote de la présente délibération,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité ,

**DECIDE** de verser à l'Association Colibri Bruche la somme de **82 900,00 €** pour l'année 2014.

**AUTORISE** le Président à passer et à signer toutes pièces relatives à la création et à la gestion du Relais Assistantes Maternelles et notamment les conventions à intervenir.

La somme nécessaire au paiement sera inscrite au Budget Primitif 2014.

**6. BRUCHE-EMPLOI : DEMANDE DE SUBVENTION 2014,**

Madame Patricia CASNER, Messieurs Pierre GRANDADAM, Paul FISCHER, Emile FLUCK et André HUNG et Jean Frédéric HEIM, administrateurs de l'Association Intermédiaire Bruche-Emploi, ne prennent pas part au vote de la présente délibération.

L'Association Intermédiaire Bruche-Emploi sollicite le versement d'une participation de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche de **20 000,00 €**.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité ,

**DECIDE** de verser une subvention de fonctionnement de **20 000,00 €** pour l'année 2014 à l'Association Intermédiaire Bruche-Emploi.

**AUTORISE** le Président à passer et signer la convention de financement à intervenir et toutes pièces relatives à cette opération.

Cette somme sera prélevée sur le compte 6574 du Budget Primitif 2014.

**7. OFFICE DE TOURISME DE LA VALLEE DE LA BRUCHE : DEMANDE DE SUBVENTION 2014,**

Madame Evelyne HAZEMANN ne prend pas part au vote de la présente délibération,

**VU** la convention de financement et de partenariat passée entre la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche et l'Office de Tourisme de la Vallée de la Bruche en date du 19 décembre 2011,

**VU** la demande de subvention de Monsieur le Président de l'Office de Tourisme de la Vallée de la Bruche en date du 25 novembre 2013,

Ce budget ne tient pas compte du poste du directrice et de l'adjointe de direction, des charges locatives pris en charge par la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, pour un montant d'environ **86 000,00 €**.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité ,

CR CC du 16 décembre 2013

**DECIDE** de verser à l'Office de Tourisme de la Vallée de la Bruche une subvention de **179 300,00 €** pour l'année 2013 .

Cette somme sera inscrite au Budget Primitif 2014.

2013-101

#### **8. MUSEE OBERLIN : DEMANDE DE SUBVENTION 2014.**

L'année 2014 sera la treizième année de fonctionnement du Musée Oberlin. La demande de subvention porte sur un montant de **116 600,00 €** pour un budget total de **451 000,00 €**, soit 26 % du budget total.

Ce budget ne tient pas compte du poste du conservateur, et des frais d'entretien des bâtiments incombant au propriétaire pris en charge par la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, pour un montant d'environ **94.000,00 €**, et de l'implication des bénévoles.

Messieurs Pierre GRANDADAM et René PETIT, administrateurs de l'association, ne prennent pas part au vote de la présente délibération,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité ,

**DECIDE** de verser à l'Association du Musée Oberlin une subvention de fonctionnement dans la limite des **116.600,00 €**. Cette subvention forfaitaire permettra notamment à l'Association de faire face aux dépenses liées à la gestion courante qui lui a été déléguée, tels que les contrats de maintenance.

**CONFIRME** qu'il y a délégation de service public à caractère culturel à l'Association du Musée Oberlin, gestionnaire de cet équipement. Cette délégation entraîne ipso facto pour l'association la possibilité d'encaisser des recettes pour elle-même.

**AUTORISE** le Président à passer et à signer tous documents relatifs à cette opération et notamment la convention de financement à intervenir.

#### **9. PAYS BRUCHE MOSSIG PIEMONT : DEMANDE DE SUBVENTION 2014.**

**VU** la délibération du Conseil d'Administration de l'Association Bruche-Mossig-Piémont fixant la participation des communes et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à **0,70 €** par habitant pour l'année 2014,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de verser à l'Association Bruche-Mossig-Piémont une participation de fonctionnement de **0,70 € par habitant**, calculée sur la population totale de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, connue au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et une participation forfaitaire de **5 000.00 €** pour l'animation et la gestion du programme LEADER.

La somme nécessaire au paiement sera inscrite au compte 6281 du Budget Primitif 2014.

#### **10. ACCORD 67 : ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES D'INFRACTIONS : DEMANDE DE SUBVENTION 2014**

L'association ACCORD 67 accompagne les victimes de toute infraction sur le plan juridique, psychologique et social, depuis de nombreuses années sur l'agglomération strasbourgeoise. Une antenne est créée sur l'arrondissement de Molsheim et des permanences délocalisées sont tenues . les collectivités territoriales apportent un cofinancement aux crédits d'Etat du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance. L'aide financière sollicitée auprès de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche est de **3 900.00 €**.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité ,

## DÉCIDE

- **De soutenir** cette association,
- **De verser** une subvention d'un montant de **3 900,00 €**,

La somme nécessaire au paiement sera prélevée sur le compte 6574 « Divers » du Budget Primitif 2014.

2013-102

### 11. MISSION LOCALE BRUCHE-MOSSIG-PIEMONT : DEMANDE DE SUBVENTION 2014,

VU la demande de Madame la Présidente de la Mission Locale du Bassin d'Emploi de Molsheim-Schirmeck,

**CONSIDERANT** que la Mission Locale du Bassin d'Emploi de Molsheim-Schirmeck accueille et oriente les jeunes de 16 à 25 ans, demandeurs d'emploi, sans qualification et qu'il convient dans la situation actuelle, de renforcer ce dispositif dans la Haute-Vallée de la Bruche,

**CONSIDERANT** le programme de développement de la Haute-Vallée de la Bruche,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité ,

**DECIDE** de verser à la Mission Locale du Bassin d'Emploi de Molsheim-Schirmeck une participation de fonctionnement de **0,78 € par habitant**, calculée sur la population totale de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, connue au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Cette somme sera prélevée sur le compte 6574 du Budget Primitif 2014.

### 12. AFFAIRES SCOLAIRES

#### A) MATHEMATIQUES SANS FRONTIERES : DEMANDE DE SUBVENTION 2014,

**CONSIDERANT** que Mathématiques Sans Frontières est une compétition organisée par une association culturelle et scientifique composée de Professeurs, de Chefs d'Etablissements et d'Inspecteurs de l'Education Nationale,

**CONSIDERANT** que les objectifs de cette compétition destinée aux classes de troisième et de seconde sont de :

- Susciter l'intérêt de tous pour les mathématiques,
- Valoriser la pratique d'une langue étrangère,
- Favoriser le travail en équipe et l'esprit d'initiative,

**CONSIDERANT** que les classes de troisième des Collèges Frison Roche et Haute-Bruche participent à cette opération,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité ,

**DECIDE** de verser une subvention de **305,00 €** à l'association "Mathématiques Sans Frontières", au titre de la participation au prix du palmarès du concours.

Les sommes nécessaires au paiement seront prévues au Budget Primitif 2014.

#### B) COLLEGE FRISON ROCHE : VOYAGES SCOLAIRES,

VU la délibération du Conseil de District en date du 04 Mars 1993 relative aux programmes d'actions éducatives et aux voyages scolaires,

VU la décision du Conseil Général en date du 15 Décembre 1998 portant le montant de la participation accordée par le Département pour les voyages scolaires à **5 €** par jour et par enfant,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CR CC du 16 décembre 2013

**DECIDE** de verser au collège Frison Roche :

- **1 000,00 €** pour un séjour éducatif « Voyage scolaire à Rome » (soit un séjour de 5 jours pour 40 élèves).

Cette participation est donnée à titre indicatif. La subvention sera versée sur présentation d'un **2013-103** le Chef d'Etablissement récapitulant le nombre d'élèves ayant participé au voyage.

### **13. FONDS DE SOLIDARITE : COMMUNE DE FOUDAY,**

**VU** la délibération du Conseil de Communauté en date du 19 janvier 2009 relative à la mise en place du fonds de solidarité,

**VU** la demande de la commune de Fouday,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de retenir au titre des opérations subventionnables pour l'année 2013 :

- **Achat de matériel (broyage et débroussaillage par la commune de Fouday)**. Par délibération en date du 11 décembre 2013, Monsieur le Maire sollicite une aide de **16 778.92 €** sur un montant total de **34 611.68 €**. Le montant des subventions est évalué à 0.00 €, la commune de Fouday apporte les **17 832.76 €** restants.

**DONNE** délégation au Bureau de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche pour préciser les modalités de versement de ces subventions et notamment le montant de la subvention dans la limite des sommes indiquées ci-dessus.

**AUTORISE** Monsieur Pierre GRANDADAM, Président de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, à signer tous documents relatifs au montage et au financement de ces opérations.

Les sommes nécessaires au paiement seront prélevées sur le compte 204141 « Fonds de solidarité » du Budget Primitif 2013.

### **14. RENDEZ VOUS CHEZ LES ARTISANS DE LA VALLEE DE LA BRUCHE : 15 JUIN 2014,**

La Chambre des Métiers d'Alsace organise dans la Vallée de la Bruche une action de promotion de l'artisanat intitulée « Rendez vous chez les artisans de la vallée de la Bruche ».

Ce projet répond à quatre objectifs :

- Faire découvrir la richesse et la diversité de l'artisanat,
- Promouvoir le territoire, les savoir-faire et les produits de la Haute-Bruche,
- Valoriser les métiers de l'artisanat auprès des jeunes,
- Favoriser la mise en réseau des entreprises.

Le dimanche 15 juin 2014, les artisans ouvriront leurs locaux de production au public. Ils organiseront des visites guidées et proposeront des démonstrations et des dégustations. Un jeu concours est prévu afin de constituer un fichier clients commun qui pourra être utilisé pour d'autres opérations commerciales. Les artisans pourront bénéficier d'un accompagnement formation avant et après la manifestation. Les chefs d'entreprises pourront faire découvrir aux jeunes les différentes filières de formation dans leurs métiers respectifs.

La Chambre des Métiers d'Alsace propose à la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche de l'associer à cette journée.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité ,



**DECIDE** de verser à la Chambre des Métiers d'Alsace, section du Bas-Rhin, une subvention de **5 000,00 €** pour l'organisation de cette manifestation.

La somme nécessaire au paiement est inscrite au compte 6572 « animations commerciales » du Budget Primitif 2014.

2013-104

**15. CENTENAIRE 2014 : DEMANDE DE SUBVENTION.**

Monsieur le Président présente au Conseil de Communauté, la proposition de partenariat de Cinquillo Films pour un projet de documentaire intitulé « Le Premier Drapeau ». Ce projet a été retenu dans le cadre des manifestations du Centenaire de la Grande Guerre. L'histoire se déroule à Plaine, Schirmeck, Saint Blaise La Roche, Natzwiller, Rothau. Le tournage se déroulera en juillet et août 2014, pour une diffusion fin 2014 ou premier semestre 2015.

Le budget est de 227 352.00 € et la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche est sollicitée à hauteur de 10 000.00 €.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de verser la somme de **10 000,00 €** à Cinquillo Films.

Cette somme sera prélevée sur le compte 6574 du Budget Primitif 2014.

**16. DIVERS.**

Sans objet.

*L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 00.*

M. Gérard DOUVIER		Mme Monique BEL	
Mme Alice MOREL		M. Jacques CHRISTMANN	
M. Guy HAZEMANN		M. Jean-Charles BERNARD	
M. Jean-Sébastien REUTHER		/	
M. André HUNG		/	
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE		M. Pierre MATHIOT	
/		Mme Patricial CASNER	
M. Emile FLUCK		M. Serge GRISLIN	
M. René PETIT		M. Maurice GUIDAT	
/		/	
/		/	
Mme. Christine MORITZ		M. Nicolas BONEL	
M. André WOOCK		/	
M. André WOLFF		/	
M. Pierre GRANDADAM		M. Laurent LANDAIS	
Mme Evelyne HAZEMANN		M. Bernard IDOUX	
M. Marc SCHEER		M. Régis SIMONI	
/		M. Maurice CHARTON	
/		M. Jean-Pol HUMBERT	
M. Bernard ENCLOS		/	
/		M. Jérôme SUBLON	
M. Frédéric BIERRY		/	
/		M. Daniel GENLOT	
M. Ervain LOUX		M. Yves MATTERN	
/		M. Camille MOSSER	
M. Pierre REYMANN		M. Jean COURRIER	
M. André FASSLER		M Paul FISCHER	
M. Alain FERRY		M. André SCHAEFFER	
/		M. Alain HUBER	